

Fraude Scientifique: Plagiat	Pratique contestable de la recherche	Méconnaissance
Copie ou vol de textes		
<ul style="list-style-type: none"> - Copier-Coller ou “plagiat direct” - Plagiat en mosaïque (copier coller ensemble des morceaux de textes divers –les mots et les idées ne sont pas nouveaux) - Traduire du texte sans mentionner la source - Paraphraser sans citer la source 	<ul style="list-style-type: none"> - Paraphraser sans citer la source de manière non-intentionnelle. - Omission de citation 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de méthodologie de travail - Négligence informationnelle (mauvaises maitrise de la citation, absence d'évaluation de sources, ...)
L'appropriation des résultats d'un autre, vol d'idées		
<ul style="list-style-type: none"> - Acheter des documents (ou utiliser le travail d'un autre) - S'approprier le travail d'autrui (ex. résultat d'un travail de thèse) - Plagiat de manuscrits ou projets de recherche confidentiels 		<ul style="list-style-type: none"> - si le vol d'idées peut constituer une malhonnêteté intellectuelle, il ne constituera un plagiat que si ces idées ont reçu une forme écrite. « Les idées sont de libre parcours »: «Il faut savoir que le plagiaire ne commet pas de faute, ni de délit, dès lors qu'il n'emprunte que des idées et non la forme qui exprime celles-ci. » (COMETS, 2014).
Auto-plagiat		
	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une partie de travaux personnels antérieurs sans les citer correctement 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une partie de travaux personnels antérieurs sans intention

Publications et intégrité scientifique

Fraude Scientifique	Pratique contestable de la recherche	Méconnaissance
Méconduites sur le rythme de publications		
- Auto-plagiat	<ul style="list-style-type: none"> - Re-publication d'article - "Salami-slicing": prolifération artificielle des publications - S'abstenir sciemment de publier des résultats de la recherche 	
Fraudes et méconduites sur l'autorat et la signatures de publications		
- Plagiat	<ul style="list-style-type: none"> - Fausse paternité - Mention inadéquate d'auteurs n'ayant pas apporté de contribution le justifiant - Occultation d'auteurs ayant apporté une contribution le justifiant 	
Méconduites sur les citations et les références		
	<ul style="list-style-type: none"> - Citations erronées - Références erronées - Omission délibéré de citations pertinentes - Insertion de citations erronées ou indues 	- Absence de recherche documentaire
Méconduites sur le choix des revues		
	<ul style="list-style-type: none"> - Publication volontaire dans une revue « prédatrice* » - Participation volontaire à un comité de lecture de revue « prédatrice* » 	Méconnaissance des revues « prédatrices* ».
Méconduites sur les comités de lecture (peer-reviewing) ou comités de programmes		
- Plagiat de manuscrits ou projets de recherche confidentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Peer-reviewing biaisé - Retards intentionnels ou blocages non fondés de peer-reviewing - Critiques erronées (sciemment ou par négligence, ou avec une forme inappropriée) 	
Pratique qui compromettent l'indépendance du chercheur ou qui en abusent		
	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation d'accords de collaboration ou sources de financements qui ne préservent pas l'indépendance de jugement, de publication ou d'expertise du chercheur. - Dissimulation de liens d'intérêt, d'arrangements financiers qui pourraient influencer la lecture de résultats ou une expertise. 	

Communication scientifique et indépendance du chercheur

Fraude Scientifique	Pratique contestable de la recherche	Méconnaissance
	<ul style="list-style-type: none">- Acceptation d'accords de collaboration ou sources de financements qui ne préservent pas l'indépendance de jugement, de publication ou d'expertise du chercheur.- Dissimulation de liens d'intérêt, d'arrangements financiers qui pourraient influencer la lecture de résultats ou une expertise.- Communication dans des médias (classiques, réseaux sociaux, ...) de résultats non encore confrontés à des pairs (publications, congrès, etc.)- Communication dans des médias (classiques, réseaux sociaux, ...) sur des idées, hypothèses ou théories ne relevant pas du domaine d'expertise de leur auteur (opinion != parole d'expert)	

Références des sources

- Sur le **plagiat et l'auto-plagiat**, voir notamment : CNRS, COMETS. « Réflexion éthique sur le plagiat dans la recherche scientifique. Avis n° 2017-34. ». CNRS, 2017. 20 p. Disp. sur : http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/avis_2017-34-3.pdf
- Debret, J. (2020, 09 juin). **Les 5 Types de Plagiat - Comment les Eviter dans votre Document ?**. Scribbr. Consulté le 8 décembre 2023, de <https://www.scribbr.fr/le-plagiat/types-de-plagiat/>
- <https://www.ofis-france.fr/quest-ce-que-lintegrite-scientifique/>
- http://www2.cnrs.fr/sites/communiqu/fichier/1807vf_inte_769_grite_769_scientifique_au_cnrs.pdf
- <https://formadoct.doctorat-bretagneloire.fr/integrite/fraudes>
- Alexandre Serres. **Plagiat académique : de la négligence informationnelle à la fraude scientifique**. Barcamp « Copier-coller, créacollage numérique ou plagiat », Université de Lorraine, Jul 2018, Nancy, France. hal-02531611
- [FR ALLEA Code de conduite europeen pour lintegrite en recherche.pdf](#)

Définitions et liens web



*Predatory journals:
no definition, no
defence.*

Grudniewicz A et al.,
2019, *Nature* 576, p
210-212

Les revues prédatrices

➤ <https://scienceouverte.univ-rennes.fr/les-revues-predatrices>

Des revues pseudo-scientifiques

- De la même manière que des sociétés ont établi des rentes de situation basées sur l'exploitation du modèle lecteur-payeur (abonnement), des revues Open Access parasites ou « prédatrices » exploitent à leur profit le modèle « auteur-payeur » précédemment décrit.
- Les auteurs, généralement sollicités par mail, sont invités à soumettre des articles, lesquels sont systématiquement acceptés moyennant des frais de publication ou APC, quelle que soit la valeur scientifique des travaux soumis.
- Les « comités éditoriaux » de ces revues sont généralement composés de membres fictifs et/ou de chercheurs victimes de l'escroquerie ou bien inscrits sans leur consentement.

➤ Suivant l'Ofis :

<https://www.ofis-france.fr/espaces-thematiques/revues-predatrices/>

Définition

« Les revues et les éditeurs prédateurs sont des entités qui privilégient l'intérêt personnel au détriment du savoir et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques éditoriales et de publication, un manque de transparence et/ou le recours à des pratiques de sollicitation agressives et sans discernement. »

Adapté par Hervé Maisonneuve, [« Biais et embellissements polluent la science »](#)

Les Pratiques Contestables de Recherche (en anglais, *Questionable Research Practices*) : l'expression provient d'un article de 2012 de chercheurs en psychologie[2].

Cette notion permet de distinguer la fraude pure et dure de la « **petite délinquance du savoir** ». La « **zone grise** » des PRC constitue la partie immergée de l'iceberg de la « malscience », car à la différence de la fraude, elles touchent de très nombreux chercheurs, dans toutes les disciplines. C'est la partie invisible, la plus difficile à détecter, la moins spectaculaire, mais la plus répandue ! Ces pratiques de recherche contestables touchent tous les domaines du processus scientifique, tous les aspects du travail des chercheurs.

[1] F. Sgard, S. Michalowski, « Intégrité scientifique : vers l'élaboration de politiques cohérentes »

[2] John, Leslie K., George Loewenstein, et Drazen Prelec. « Measuring the Prevalence of Questionable Research Practices With Incentives for Truth Telling ». *Psychological Science* 23, n° 5, mai 2012